



PROGRAMMES  
AMARIS

SEPT. 2025

> POLLUTIONS INDUSTRIELLES / **CONSTRUIRE LE DIALOGUE**

# RESTAURER LE DIALOGUE ET LA CONFIANCE : **LE TIERS DE CONFIANCE**

**Collectivité :** ville de Montreuil

*Résumé* - Faisant le constat qu'à Montreuil, l'héritage industriel est très prégnant dans les sols de la ville, que la population est mobilisée et que le respect de la réglementation par les aménageurs ne garantit pas l'absence de risque, la ville a défini une méthodologie qu'elle déploie lors des projets urbains de réhabilitation des friches. Elle a été conçue sur le terrain et dans le cadre d'un conflit ayant nécessité l'intervention d'un tiers de confiance.

## CONTEXTE

- Une ICPE en activité pendant plus de 40 ans utilisant des substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (Chrome VI, cadmium, nickel, etc.) située dans un quartier d'habitations, à proximité d'une école.
- Un projet de réhabilitation du site porté par l'Office public de l'habitat.
- Les riverains connaissent l'historique du site et se sont mobilisés pour financer des études, diagnostics, etc. La maîtrise d'ouvrage n'a pas tenu compte de ce contexte sociologique dans son intervention sur ce territoire.
- En juin 2022, la phase de démolition est engagée. L'absence de dispositif de confinement et l'évacuation des matériaux par camions non bâchés provoquent une mobilisation des riverains. La défiance s'installe.
- La dépollution a été réalisée dans le respect des obligations réglementaires et en suivant la méthodologie nationale sites et sols pollués.
- La ville n'est pas le maître d'ouvrage du projet. Son rôle n'est pas identifié dans la méthodologie nationale, rendant plus difficile son intervention. Pour autant, face aux contestations, elle ne peut pas rester dans une posture d'observatrice.



## HISTORIQUE :

**Avant 2018 :** Manifestations des riverains inquiets pour la santé de leurs enfants (Cas de leucémies pédiatriques);

**2018 :** Fermeture de l'usine ;

**2021 :** l'Office public de l'habitat acquiert le foncier pour la réalisation d'un programme mixte locatif social et d'acquisition sociale ;

**2022-23 :** intervention du tiers de confiance.

---

## ENJEUX

- Débloquer une situation de conflit
- Sensibiliser les acteurs aux enjeux environnementaux et sanitaires
- Disposer d'une méthodologie réutilisable pour intégrer les risques sanitaires lors de projets de réhabilitation des sols

## COÛTS

- 40 000 € / an



## LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Confronté à une situation de tension très forte et de risque de blocage, la ville de Montreuil a missionné l'IECP, structure indépendante vis-à-vis de la ville, de l'aménageur et des riverains, pour qu'il tienne le rôle d'interface entre les différents protagonistes. Chemin faisant, ce rôle a été reconnu comme "tiers de confiance" indispensable à la restauration du dialogue entre les parties. Ses missions ont été définies autour d'un objectif - le partage de connaissances pour restaurer la confiance - et de trois axes :

### > TRADUIRE ET INTERPRÉTER DES DONNÉES COMPLEXES POUR FAVORISER LEUR COMPRÉHENSION

Compte tenu de la complexité du sujet et de la méthodologie nationale sites et sols pollués, il s'est avéré indispensable d'expliquer la réglementation et les résultats issus des études dans une forme compréhensible par tous les acteurs concernés y compris pour la collectivité.

### > RÉPONDRE AUX SOLlicitATIONS DES RIVERAINS ET LES COMMUNIQUER À L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Il est nécessaire de consacrer du temps à l'écoute et aux recueils des craintes, des demandes exprimées par les citoyens, et traiter les données qu'ils produisent (analyses et prélèvements) en les intégrant à l'expertise produite.

### > PROPOSER DES RECOMMANDATIONS TENANT COMPTE DES ATTENTES CITOYENNES ET DES ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS DU DOSSIER

Les scientifiques de l'IECP ont proposé des compléments d'analyse pour apporter des précisions sur les risques. Ils ont identifié les actions techniques pouvant répondre aux inquiétudes. Enfin, ils ont apporté leur expertise dans la constitution d'un « point zéro » environnemental et dans la définition des plans de suivis environnementaux et sanitaires de la phase dépollution.

Pour restaurer le dialogue entre les parties, la méthode déployée dans le cadre de cette mission de tiers de confiance a consisté non seulement à proposer des temps d'échanges collectif avec les riverains sous forme d'ateliers mais aussi et surtout à organiser une écoute permanente des citoyens qui pouvaient échanger avec l'équipe de l'IECP par mail, visioconférence, téléphone, etc. Enfin, elle a permis d'apporter une expertise indépendante dans l'évaluation des documents produits et des méthodes choisies.